



L'Épiphanie

AVIS PUBLIC

PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 051

Avis public est par les présentes donné par la soussignée greffière de la susdite municipalité que le conseil municipal a adopté, lors de la séance tenue le 16 décembre 2020, le Règlement numéro 051, intitulé « Règlement numéro 051 concernant les droits de mutations immobilières sur les immeubles dont la base d'imposition excède 500 000 \$ ».

Ledit règlement est présentement déposé au bureau de la soussignée pour examen par toute personne intéressée, aux heures de bureau, et il entrera en vigueur le jour de la publication du présent avis.

Donné à L'Épiphanie (Québec), ce 18 décembre 2020

La greffière,

FLAVIE ROBITAILLE